



HAL
open science

Démarche collective dans la lutte contre la Flavescence dorée

Solène Dubuisson

► **To cite this version:**

Solène Dubuisson. Démarche collective dans la lutte contre la Flavescence dorée. Rencontre Chercheurs - Professionnels : Sortir des pesticides en viticulture, PPR Cultiver et Protéger Autrement, Mar 2022, Bordeaux, Beaune et Montpellier, France. hal-04230798

HAL Id: hal-04230798

<https://hal.inrae.fr/hal-04230798v1>

Submitted on 6 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Jaunisses de la vigne en Bourgogne

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



 contact@fredonbfc.fr



Siège à Beaune : 1, rue Jean Baptiste Gambut – 21200 Beaune



Tel : 03 80 25 95 45

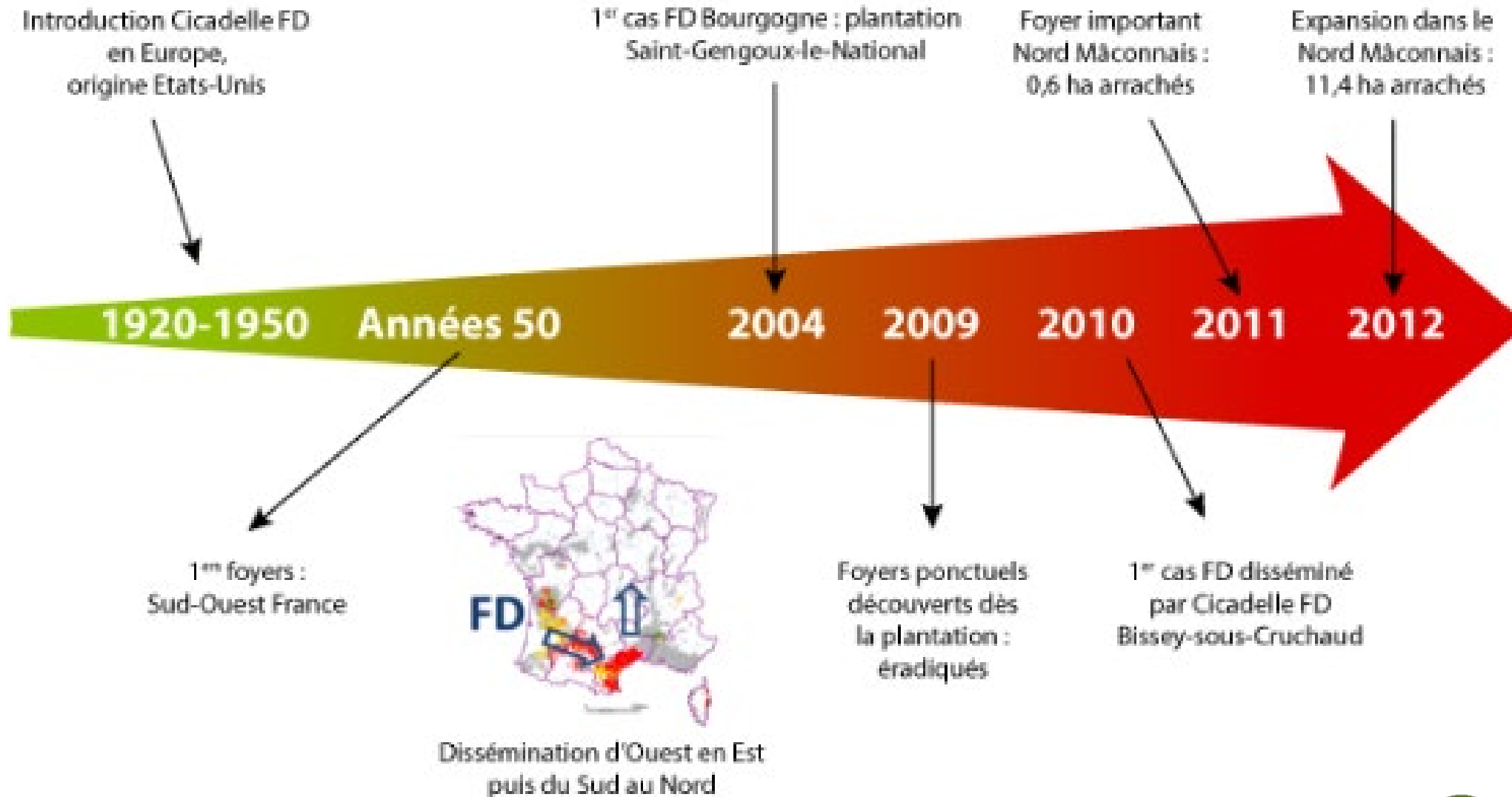


Site d'Ecole Valentin : Espace Valentin Est – 12 rue de Franche-Comté – Bât. E – 25 480 Ecole-Valentin

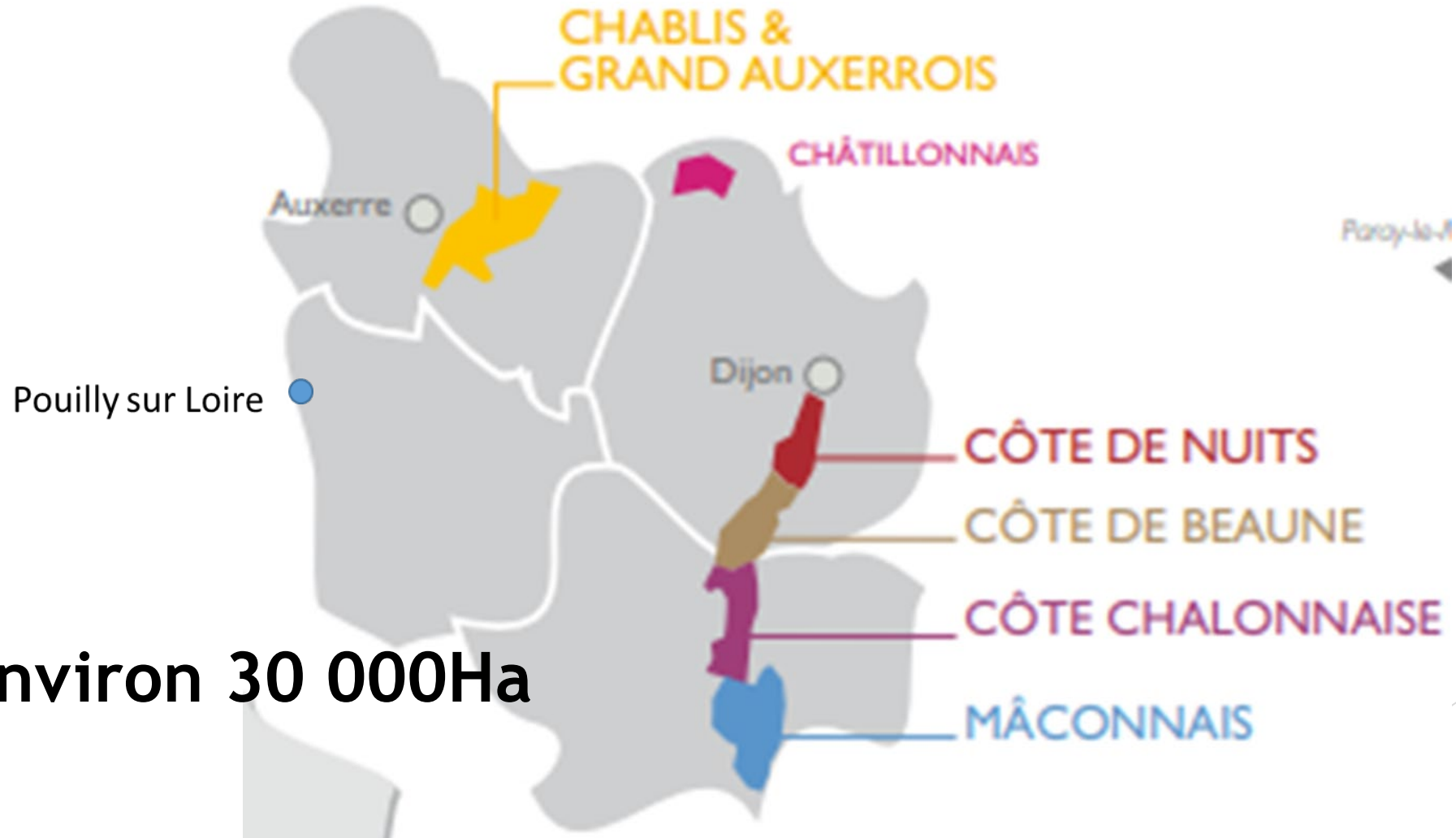


Tel : 03 81 47 79 20

Historique en France et en bourgogne



Vignoble région Bourgogne



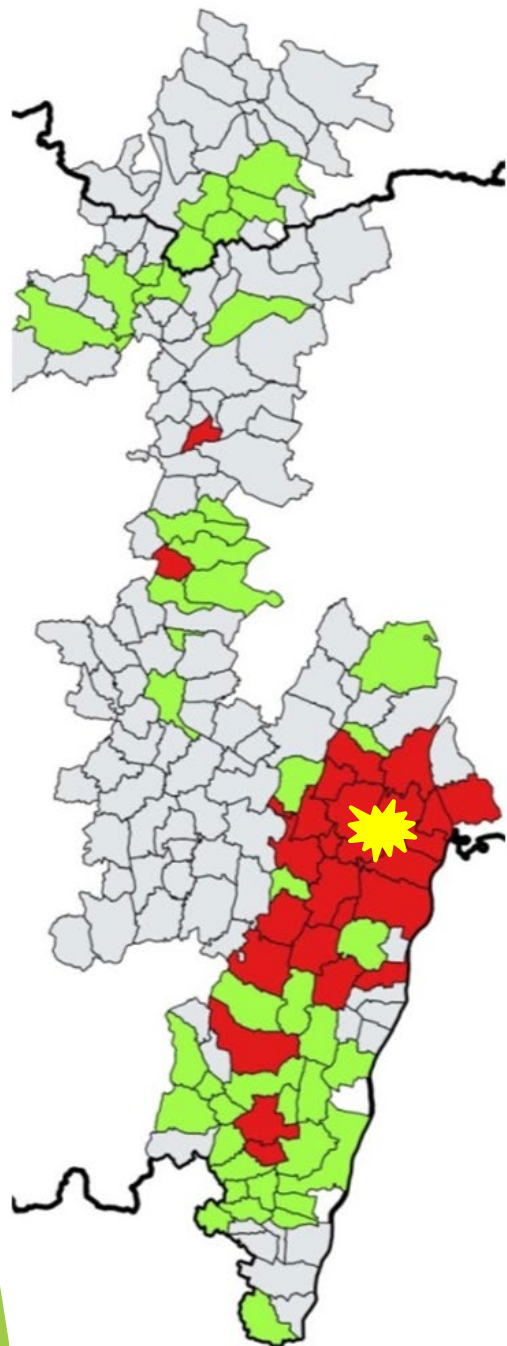
Environ 30 000Ha

Situation FD en Bourgogne en 2012

Extension importante de la FD entre 2011 et 2012 en Saône et Loire

⇒ **situation de crise**

⇒ **Création du dispositif de lutte et de prévention contre la FD en 2013**



Piliers du dispositif de lutte et de prévention

- **Prospection collective du vignoble** (demande des professionnels)

100 % dans les périmètres des zones délimitées, *a minima* 1/3 des surfaces en dehors

- **Lutte insecticide dans zones définies**
- **Arrachage des ceps atteints de jaunisses** (avant le 31 mars de l'année suivante)
- **Obligation de planter du matériel végétal traité à l'eau chaude**

▶ **Ces mesures ne vont pas l'une sans l'autre et doivent être appliquées collectivement**

Prospections collectives

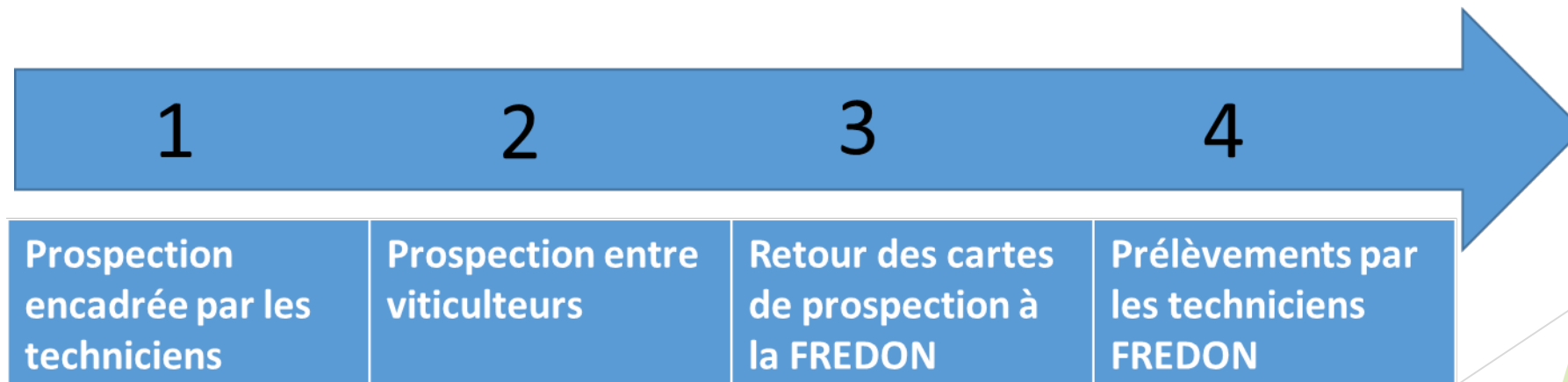
Qui intervient ?

- L'Etat : SRAL (Service Régional de l'Alimentation)
- Les professionnels : BIVB (Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgognes) et CAVB (Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne)
- Les Chambres d'Agriculture, l'IFV (Institut Français de la Vigne et du Vin), Biobourgogne, FDAC (Fédération de Défense de l'Appellation Chablis), SICAVAC
- La FREDON
- Les viticulteurs dont les Responsables communaux

Prospections collectives

Comment ?

- Planning établi entre responsables communaux et la fredon courant de l'été
- Convocations envoyées aux viticulteurs par la CAVB (prospections obligatoires sur l'ensemble des communes où ils exploitent - voir arrêté préfectoral)
- Emargement papier ou par QR code à chaque prospection



Prospections collectives

Exemple 2021:

- ▶ Environ 140 ½ journées encadrées par les techniciens
- ▶ Dont plusieurs ½ journées supplémentaires par les viticulteurs sans encadrements

Prospections collectives



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Consignes pour les prospections et le report des ceps malades sur les cartes

Repérage et marquage de TOUS les pieds symptomatiques de jaunisses

✓ Prospection

Type de vignoble	Densité de passage
Palissage haut ne permettant pas de voir le rang d'à côté (Mâconnais, vignes hautes, ...)	Tous les 2 rangs
Cépage blanc, vignes basses	Tous les 4 rangs
Cépage rouge, vignes basses	Tous les 4 (à 6 rangs)

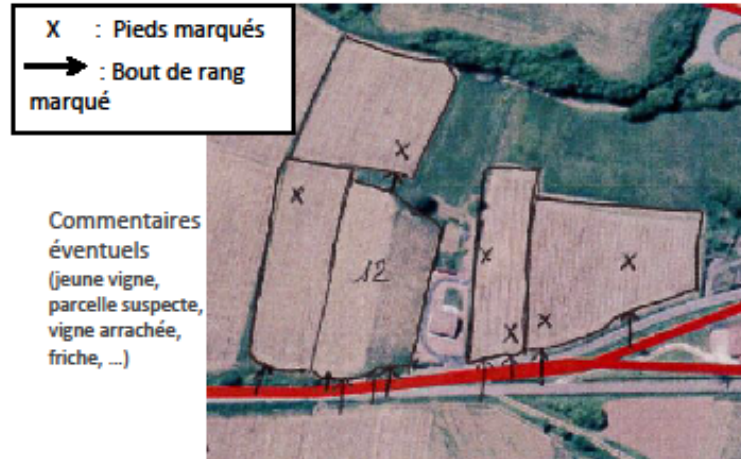
✓ Marquage des ceps présentant des symptômes de jaunisses et du piquet de tête avec de la rubalise.



Dès que les prospections sont terminées sur la commune, centraliser toutes les cartes et les renvoyer, avec la fiche de présence, à la FREDON BFC dans l'enveloppe prévue à cet effet.

✓ Repérage sur la carte

Repérer tous les pieds de jaunisses sur les cartes secteur.



S'il y a beaucoup de pieds malades, il est conseillé d'entourer la parcelle et de noter le nombre de pieds de jaunisses marqués.

Sinon, positionner le plus précisément possible le(s) cep(s) symptomatique(s).

Prélèvements ceps symptomatiques

- ▶ Les techniciens FREDON prélèvent par échantillonnage des ceps symptomatiques de jaunisses sur l'ensemble des communes (Ceps bombés, points GPS, + report sur cartes)
- ▶ Les échantillons sont envoyés au laboratoire Agrivalys de Macon